## ÉTUDE

HISTORIQUE ET PHILOLOGIQUE

## SUR LES NOMS DE FAMILLE EN FRANCE

FAR

## HENRY SCULFORD

Introduction. — Tous les noms propres sont significatifs. Les noms de personnes pris en général reflètent dans leur signification et dans l'esprit de leur composition, les idées, les habitudes et les aspirations religieuses ou politiques du peuple qui les emploie.

Les noms de famille français nous présentent cette particularité d'être les débris de la langue du moyen âge : ils en reproduisent les procédés et les formes grammaticales.

Chapitre premier. — Noms latins d'origine. — L'ancien système romain tombe sous l'empire dans une confusion dont les causes peuvent être déterminées; puis le système des appellations multiples se réduit à deux noms et même à un seul par l'habitude d'un nom diacritique pris parmi les différents noms, et qui était ordinairement le dernier. A l'invasion des barbares, les personnages qui portent trois noms font exception.

Les noms romains subissent une autre transformation qui date du quatrième siècle : les éléments anciens font place à d'autres, inspirés en général de l'esprit chrétien. Les noms latins que l'hérédité nous a transmis font partie de cette série. — Étude de quelques-uns de ces noms.

Depuis la régularisation de la société chrétienne, l'imposition du nom a lieu au baptême. Quelquesois on ne fait que consirmer un nom antérieurement porté, d'autres sois on change le nom du néophyte. C'est pourquoi plusieurs personnages des temps barbares ont deux noms. Plus tard, et surtout dans le Midi, au onzième siècle, il y a des noms réellement multiples.

CHAPITRE II. — Noms teutoniques. — Utilité de cette étude et raisons pour lesquelles les Francs n'ont presque rien laissé de leur langue, et presque tout de leur nomenclature des personnes.

La forme des noms n'a de valeur, comme signe de nationalité, qu'au cinquième et encore au sixième siècle.

Le système d'orthographe de M. A. Thierry a sa raison d'ètre; son plus grand vice est de n'avoir pas été logiquement appliqué.

Le style des noms teutoniques est presque exclusivement tourné vers les choses de la guerre, leur mode de composition résulte d'éléments associés deux à deux et qui se combinent diversement. Leur signification ne paraît pas avoir atteint jamais un degré absolu de précision: elle présente aujourd'hui à la traduction des difficultés de plus d'un genre. Il y a aussi des noms simples, peut-être proviennent-ils originairement de formes raccourcies.

C'est à l'aide des noms propres que l'on peut restituer les caractères linguistiques du francique; ce dialecte congénère au gothique et au vieux bas allemand, présente à certains égards des caractères d'antériorité.

Théorie de la valeur gutturale du h chez les Francs: restitution de cette valeur spéciale, non-seulement au commencement des mots, mais à la fin et au milieu.

Au neuvième siècle, le francique est arrivé au même état que l'ancien haut allemand, dont il présente alors, à quelques exceptions près, les caractères. De tous les changements, le plus apparent est la perte de l'aspirée gutturale, remplacée par une simple aspirée. Presque aussitôt l'aspirée elle-même disparaît ou se transforme devant certaines consonnes.

Il faut distinguer dans les noms teutoniques les formes dérivées qui existent à côté des formes radicales. La dérivation se fait par une voyelle qui varie suivant les dialectes et par les consonnes n-l-r-m-s-h (k). Étude des noms qui les présentent et des suffixes combinés dont le principal est l+n: lin.

Le nom composé a une façon spéciale de diminution par sa réduction au premier membre, qui éprouve parfois certains changements par redoublement de consonne — perte de la dérivation et réduction au radical — ou au contraire par adjonction d'une dérivation diminutive.

Ces procédés ont été appliqués à des noms français, ils rendent compte de l'apparente multiplicité des noms de certains personnages historiques qu'il faut réduire à un seul nom et à son diminutif.

Il y a certains noms teutoniques formés par répétition de syllabe : on peut croire que ce sont de petits noms faits par les enfants. D'autres noms sont le produit d'une contraction, et la forme contracte s'est encore revêtue de suffixes. — Des lettres intercalaires.

Les noms teutoniques avaient des déclinaisons différentes, suivant les dialectes, mais qui se réduisaient à une déclinaison faible et à une déclinaison forte pour chaque genre. On n'a modifié leurs déclinaisons originaires en latin que pour leur donner une finale usitée dans la latinité. Les nominatifs des déclinaisons faibles présentaient naturellement une consonnance de cette sorte et n'ont pas été changés: sur leurs formes obliques et étendues, on s'est contenté de superposer une terminaison latine.

Pour le francique, la déclinaison faible masculine traitée par ce procédé se confond avec le paradigme latin sermo, onis, — et la déclinaison faible féminine forme une déclinaison toute spéciale, qui a influé sur des mots d'origine non teutonique.

C'est de la forme latinisée que sont tirés les noms correspondant aujourd'hui aux noms teutoniques: le principal changement apporté par les Romains consiste dans la façon de traiter le w, qui se change en gu au commencement des noms. Étude de cette transformation et de sa raison d'être. Au corps du nom, w donne le son u: sa transcription devant une autre voyelle est souvent o; quelque fois le w disparaît. Il faut noter en second lieu, en français et aussi en provençal, le changement de ald, eld, old en aud, eut, oud: cet assour dissement commence à se produire après le onzième siècle. A cette même époque, se produisent un grand nombre de contractions, et les noms teutoniques se forment tels qu'ils nous sont parvenus.

Les noms teutoniques ont répandu certaines finales dont on a fait ensuite des suffixes français.

De l'étymologie des noms teutoniques au temps passé.

Chapitre III. — Noms hébreux. — Histoire de leur étymologie. — Les noms de l'Ancien Testament n'ont été abandonnés par les chrétiens et pris presque exclusivement par les juis qu'à partir des premières croisades.

Les noms du Nouveau Testament ont généralement deux formes en français, l'une conforme aux règles de l'accent, l'autre non conforme et provenant d'une accentuation sur la dernière syllabe. Une forme toute spéciale résulte d'une accentuation portant sur les deux dernières syllabes réunies en diphthongue.

Autres raisons qui ont déterminé des formes différentes d'un même nom.

Étude de quelques noms celtiques.

Chapitre iv. — Première partie. — Déclinaison des noms. Questions principales. — Sur la déclinaison parisyllabique. — Les noms propres qui présentent les formes en au, en eu, en eau et en ou doivent leur naissance soit à un cas, sujet du singulier, soit à une autre cause dont on peut également déterminer les cas d'application Dans l'une et l'autre hypothèse, il s'agit d'un accident philologiquement identique, et qu'on ne peut appeler ni diphthongaison de la voyelle, ni vocalisation de l, parce qu'il n'est pas constitué essentiellement par une modification quelconque dans le système des voyelles. Il faut même signaler des cas où le résultat cherché est obtenu, sans que la consonne l tombe ou se transforme.

Sur la déclinaison dite imparisyllabique en 0, onis. — On n'y

peut pas rapporter des noms propres qui font leurs cas obliques en on, comme Carlon ou Lazaron, bien que leur déclinaison latine paraît avoir régulièrement suivi le paradigme dominus. Originairement ce sont des accusatifs latins implantés comme tels dans la langue française, a peu près comme il est arrivé au mot agenda par exemple. Ils proviennent de l'usage qui a existé anciennement de décliner les noms propres en latin dans une phrase française.

Deuxième partie. — Suffixes. — La grande quantité de suffixes usités dans les noms propres a été déterminée par une nécessité. Ils constituent en général des mots formés, dans le français même et de deux pièces, même quand ils sont empruntés à des terminaisons latines. On n'a guère puisé les suffixes dans l'ancien fonds de suffixes latins, parce que ceux-ci étaient dissimulés dans les mots français et anciens qui les représentaient sans accuser leur forme.

Étude de l'origine et des formes des différents suffixes en on, en eau, en ant, en in, en ard, en aud ou ot, et en et. Cette dernière terminaison ne représente pas toujours dans les noms un suffixe, mais bien souvent un véritable participe passé latin.

— Des suffixes combinés.

Quelques diminutifs etrangers ont exercé en France une certaine influence.

Les noms ont encore été variés par l'apocope et par l'apherèse.

— Il faut noter aussi les diminutifs familiers dont le procédé essentiel consiste dans la répétition de la dernière syllabe. Confirmation de l'explication de ces diminutifs.

TROISIÈME PARTIE. — Des noms français à l'étranger, et des noms étrangers en France: ceux ci qui passent aujourd'hui avec leur orthographe, et se prononcent mal, passaient autrefois d'après leur prononciation. — Conséquences particulièrement en ce qui concerne les noms issus de langues romanes et leur accentuation.

De la latinisation des noms, particulièrement à la renaissance. Chapitre v. — Patronymiques (Philologie comparée). — Deux systèmes ont régné chez les peuples modernes, et tous deux ont laissé des traces actuelles : dans le premier la relation du nom personnel au patronymique est indiquée en toutes lettres par le mot fils. Dans le second dérivé du premier, la relation n'est indiquée que par une flexion du patronymique dans les langues à cas, et dans les autres, par une préposition ou par un article.

Dans des contrées diverses de la France, on a pris quelquesois

le nom de la mère de préférence à celui du père.

Nom de la femme mariée : dans l'usage populaire, c'est le nom du mari revêtu d'une terminaison féminine et précédé d'un article.

CHAPITRE VI. — Sobriquets et noms de profession. — De quelques sobriquets historiques. — Le nom Charlemagne et sa date. — Hugues Capet et son surnom.

Les sobriquets sont parsois composés avec un verbe et renserment une proposition, — d'autres fois ils sont formés d'un substantif, — et enfin d'un simple qualificatif. Étude de ces différents types.

Des noms d'animaux ou donnés aux animaux.

Des noms pris en mauvaise part : leur acception résulte généralement de leur ressemblance plus ou moins sensible avec un mot de la langue commune présentant une signification fâcheuse.

Noms de profession, - et noms tirés de la fonction.

Chapitre vii. — Noms tirés de la nationalité ou des localités. — Noms nobles.

Chapitre viii. — Époque de l'apparition des surnoms et de l'eur transmission héréditaire. — Questions concernant l'hérédité.

Chaque élève publiera les positions de sa Clèse isolément et sous sa responsabilité personnelle.

(Réglement du 10 janvier 1860, art. 7.)